

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enlèvement gratuit des encombrants

La Ville organise les mercredi 22 et jeudi 23 avril une collecte gratuite d'objets encombrants ménagers. Pour bénéficier de ce service, les Yonnais devront remplir un formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : www.larochesuryon.fr/encombrants.

Cette collecte est exclusivement réservée aux habitants de La Roche-sur-Yon. Elle n'est pas destinée aux professionnels.

Quels objets sont concernés ?

Seront collectés des objets volumineux :

- principalement du mobilier (meubles, tables, chaises, lits, matelas, tapis...) ;
- du gros électroménager (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, télévision, chauffe-eau...).

Les objets suivants ne seront pas enlevés : papiers et cartons, pièces automobiles, divers éléments d'une habitation (portes, volets, fenêtres, sanitaires...), ferraille, végétaux, gravats...

Quelle est la procédure ?

Après avoir rempli le formulaire en ligne, les habitants recevront un email de confirmation. Ils pourront ensuite déposer leurs objets devant leur domicile entre le mardi 21 avril (19h) et le mercredi 22 avril (7h). En fonction des tournées organisées par les services techniques de la Ville, ces objets seront enlevés le mercredi 22 ou jeudi 23 avril, entre 7h et 17h.

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesuryon.fr
SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr